

LES 12 ET 13 AVRIL GRAND LANCEMENT À ARGENTEUIL

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS⁽¹⁾

uniquement pour les 5 premières
réservations



Devenez propriétaire d'un
appartement neuf à vivre
comme une maison !

**RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE ESPACE
DE VENTE**

131, avenue Gabriel Péri
95870 Bezons

Le samedi 12 avril de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Le dimanche 13 avril de 14h à 19h

À partir du 14 avril sur rendez-vous

Contactez-nous :

nexity.fr

01 73 604 603

Prix d'un appel local



nexity

nexity



ARGENTEUIL
Résidence Le 5

Devenez propriétaire d'un appartement neuf d'exception
du 2 au 4 PIÈCES à vivre comme une maison

FRAIS DE NOTAIRE OFFERTS⁽¹⁾

uniquement pour les 5 premières
réservations

TVA 5,5%⁽²⁾

pour l'achat de votre
résidence principale
sous conditions de ressources

(1) Offre valable uniquement pour les 5 premiers contrats de réservation signés entre le 12 avril et le 20 avril 2025 inclus uniquement dans la résidence Le 5 à Argenteuil 95 et sous réserve de la signature d'un acte authentique de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Les frais de notaire ne comprennent pas les frais de financement et de garanties, ni les frais liés à l'établissement du règlement de copropriété ou le cas échéant des statuts de l'Association syndicale libre ou du cahier des charges devant être versés par l'acquéreur au jour de la signature de l'acte authentique de vente. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir. (2) Le Code général des impôts (art.278 sexies, art.278 sexies-0 A) permet d'appliquer un taux réduit de TVA 5,5% pour les opérations d'accession sociale. La propriété portant sur des logements acquis par des personnes physiques pour y établir leur résidence principale et situés dans les zones ciblées par la politique de la ville (quartiers faisant l'objet d'une convention ANRU et dans les quartiers prioritaires politique de la ville ou situés à une certaine distance de ceux-ci en fonction notamment de la date de la demande de permis de construire. Ce taux réduit est susceptible de s'appliquer dès lors que les ressources des personnes destinées à occuper le logement à la date de signature de l'avant contrat préliminaire ou, à défaut, à la date du contrat de vente ne dépassent pas des plafonds de ressources (cf article 278 sexies du CGI). Le bénéfice du taux réduit est susceptible d'être remis en cause dans l'hypothèse où les conditions d'octroi du taux réduit cessent d'être remplies dans un délai de 10 ans qui suit le fait générateur de l'opération notamment en cas de revente ou de changement de destination du logement. (3) Le Prêt à Taux Zéro (PTZ) est soumis aux dispositions du code de la construction et de l'habitation. Il est octroyé pour l'achat ou la construction, en résidence principale. (i) d'un logement neuf dans une résidence aux normes thermiques en vigueur, ou (ii) ancien avec travaux, sous conditions. Le Prêt à Taux Zéro est réservé aux personnes physiques qui n'ont pas été propriétaires de leur résidence principale au cours des 2 années précédant la demande de prêt, dans la limite d'un plafond de ressources. Le montant et la durée du Prêt à Taux Zéro varient en fonction de la zone géographique du logement et de la composition du foyer. Les ressources de l'acquéreur sont également prises en compte pour la durée du remboursement. (a) Prix TTC en TVA 5,5%, valeur au 28 mars 2025 pour un usage de résidence principale sous conditions de ressources, du lot 212 (2 pièces annexes incluses) situé dans la résidence «Le 5» à Argenteuil 95 dans la limite des stocks disponibles. (b) Prix TTC en TVA 5,5%, valeur au 28 mars 2025 pour un usage de résidence principale sous conditions de ressources, du lot 513 (3 pièces annexes incluses) situé dans la résidence «Le 5» à Argenteuil 95 dans la limite des stocks disponibles. (c) Prix TTC en TVA 5,5%, valeur au 28 mars 2025 pour un usage de résidence principale sous conditions de ressources, du lot 201 (4 pièces annexes incluses) situé dans la résidence «Le 5» à Argenteuil 95 dans la limite des stocks disponibles. Document indicatif, non contractuel. L'ensemble des illustrations, photos, vues, plans et représentations tant intérieures qu'extérieures est donné uniquement à titre indicatif, non contractuel. ** Source : Google Maps. Temps et distance donnés à titre indicatif.*** Disponible selon les appartements - NEXITY GRAND PARIS - RCS Nanterre 334 850 690 - 2 rue Olympe de Gouges - CS 90062 - 92665 Asnières-sur-Seine Cedex. Architectes : Architectonica, Perspectiviste : La Fabrique à Perspectives - Crédit illustration : Adobe Stock. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE. Conception : AGENCE JFKA - 03/2025



TVA 5,5%⁽²⁾
pour l'achat de votre
résidence principale
sous conditions de ressources



À NE PAS MANQUER !
LES 12 ET 13 AVRIL
PROFITEZ DE NOTRE
OFFRE DE LANCEMENT

POUR LES 5 PREMIÈRES RÉSERVATIONS
FRAIS DE NOTAIRE
OFFERTS⁽¹⁾

EXEMPLES DE LOTS	PRIX TTC EN TVA 5,5% ⁽²⁾ pour l'achat de votre résidence principale sous conditions de ressources
2 pièces (Lot 212) - avec balcon - 1 parking inclus	224 000 € ^(a)
3 pièces (Lot 513) - avec balcon - 1 parking inclus	273 000 € ^(b)
4 pièces (Lot 201) - avec terrasse et jardin - 1 parking inclus	331 000 € ^(c)

Devenez propriétaire d'un appartement neuf d'exception dans un cadre naturel et privilégié



À 5 min** à pied de l'arrêt de bus
«Marseillaise», ligne 34 vers le
tramway T2 à Pont de Bezons et
la gare du Val d'Argenteuil ligne J.



Une **architecture contemporaine**,
à taille humaine au cœur d'une
nature verdoyante.



Au cœur d'un quartier
pavillonnaire d'Argenteuil offrant
calme et qualité de vie.



Des appartements **lumineux**
du 2 au 4 pièces, conçus dans
un esprit maison.



À 10 min** à pied des
commerces de proximité,
écoles et parcs.



De généreux espaces extérieurs :
balcons, terrasses et grands jardins
privatifs en rez-de-chaussée.***



Prêt
à Taux
Zéro%⁽³⁾
pour l'achat d'un premier
logement neuf sous
conditions de ressources

Le 5